

Incidents à Noisiel : retour sur les faits et appel au calme

À la suite des faits graves survenus hier soir à Noisiel, je souhaite rappeler les faits et expliciter le rôle de chacun.

Hier soir, la Police municipale est intervenue sur un point de trafic de stupéfiants, pour mettre fin à une rixe au titre de son action de proximité au service des habitants. Les policiers municipaux ont sécurisé la situation avec professionnalisme et sang-froid. Dans le prolongement de ces faits, un groupe d'une trentaine de personnes, pour certains masqués, équipés de mortiers et de cocktails Molotov, a attaqué le poste de Police municipale. Il a tenté de l'incendier de même que le commerce situé en rez-de-chaussée.

Confrontée à cette violence, la Police nationale est intervenue rapidement. **Lors de cette intervention de la Police nationale, plusieurs interpellations ont eu lieu dont certaines font actuellement l'objet d'une enquête de l'Inspection Générale de la Police Nationale (IGPN).**

La ville de Noisiel regrette qu'il y ait pu y avoir des blessés lors de cette intervention.

A Noisiel, ces tensions trouvent leur origine dans le trafic de stupéfiants. Les polices municipale et nationale agissent de manière complémentaires, depuis de longues années, chacune dans leurs champs de compétences :

- o La Police nationale, sous l'autorité de l'État, est en première ligne pour lutter contre la délinquance, mener les enquêtes, procéder aux interpellations et démanteler les trafics.
- o De son côté, la Police municipale agit sous l'autorité du Maire et s'inscrit dans une logique de police de proximité. Elle assure une présence quotidienne sur le terrain, veille à la tranquillité publique et intervient en première intention.

Ces missions sont différentes mais pleinement complémentaires et toutes au service des habitants.

Les événements d'hier soir auraient pu prendre des proportions gravissimes. Noisiel doit rester ce qu'elle est : une ville apaisée, solidaire, attachée au vivre ensemble. J'appelle tout un chacun à la retenue et à l'apaisement.

Mathieu Viskovic Maire de Noisiel Conseiller départemental

Votre contact

Alexandre Muller

Responsable de la Communication

Ville de Noisiel

01 60 37 73 80

alexandre.muller@mairie-noisiel.fr